

Règlement – ODYSSEE MASSALIA 2018

L'ODYSSEE MASSALIA est organisée par l'association [TEAM MALMOUSQUE](#).

La 2ième édition d'ODYSSEE MASSALIA aura lieu le dimanche 16 septembre 2018.

Deux parcours pour nageurs sans palmes, bi-palmes et mono-palmes sont proposés :

- 5,2 kms autour l'île Maïre et Tiboulen
- 1,5 Km : boucle dans l'Anse de la Maronaise

Le départ et l'arrivée se situent Anse de la Maronaise.

L'épreuve est ouverte à tous les nageurs à partir de 16 ans, attestant de leur capacité à la natation en eau libre sur longue distance (certificat médical ou n° de licence, cf infra).

Team Malmousque (une association loi 1901) a pour objet la protection de l'environnement marin et l'organisation de courses de natation en mer. En accord avec la vocation de l'association, ODYSSEE MASSALIA s'attache à être respectueuse de l'environnement et promouvoir la protection du milieu côtier et marin.

Dans cet objectif, l'association prend toutes les mesures nécessaires afin que l'événement ait une empreinte carbone limitée et un impact positif sur l'environnement : utilisation de produits biodégradables et recyclables tri sélectif, alimentation et boissons biologiques fournis par notre partenaire [Bio-Veyre](#), etc.

A la suite de ce challenge sportif, une opération de nettoyage des lieux (sur terre, sur l'eau et sous l'eau avec L'association Un Océan de vie) est prévue ainsi que des actions de sensibilisation pour l'environnement.

Inscriptions

Prix :

- Pour la course de 5,2 km 35€ (+ 1,75€ frais KMS).
- Pour la course d'1,5 Km 20€ (+ 99cts frais KMS)
- Pour le combiné 5,2+1,5km 42€ (+2,10€ frais KMS)

ATTENTION : la course est limitée à 250 personnes pour le 5,2km et 200 personnes pour le 1,5km.

L'inscription à l'ODYSSEE MASSALIA entraîne la reconnaissance et l'acceptation du présent règlement par le participant qui reconnaît :

- avoir pris connaissance du présent règlement auquel il s'engage à se conformer,
- avoir pris connaissance des règles de sécurité auxquelles il s'engage à se conformer,
- être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques et de mer qu'il se sent capable d'affronter,
- que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, décharger TEAM MALMOUSQUE et les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour enfin faire son affaire personnelle de toutes assurances et de tout recours éventuels contre tous participants ou tous tiers responsables d'un dommage quelconque à son endroit.

Toute inscription validée est définitive et aucun remboursement ne sera effectué sauf si la décision d'annuler l'épreuve est prise par l'organisateur 7 jours avant la date prévue pour son départ. Auquel cas les droits d'inscription à l'épreuve concernée seront remboursés.

Les inscriptions seront ouvertes le 11 mai 2018 à 16h, jusqu'au 10 Septembre 2018 sur www.kms.fr.

Documents nécessaires pour participer à l'épreuve

Justificatifs pour tous les nageurs

Ces éléments doivent être fournis lors de votre inscription ou le jour de retrait de votre dossier

	Licence en cours de validité en octobre 2017	Assurance journée FFN de 6€* <u>OU</u> décharge de responsabilité <u>OU</u> attestation d'assurance responsabilité civile individuelle	Certificat médical de moins de 1 an attestant d'une non contre indication à la natation sur longues distances en mer et en compétition (tampon et signature du médecin)	Pièce d'identité
Licenciés FFN	OUI	NON	NON	OUI
Licenciés FFTRI FFESSM ou FFSS	OUI	OUI	NON	OUI
Non-Licenciés	NON	OUI	OUI	OUI

[En plus de ces conditions, les mineurs \(entre 16 ans et 18 ans\) sont également tenus de fournir une autorisation parentale.](#)

Téléchargez un modèle d'autorisation parentale et un modèle de certificat médical sur :
<http://www.teammalmousque.com/odysseemassalia>

*La FFN engage les non licenciés à se rapprocher d'un club FFN pour obtenir une licence annuelle plutôt que journalière et ainsi bénéficier de l'assurance sur toutes les compétitions tout au long de l'année.

Pré-départ et départ

Les participants inscrits se présenteront pour le retrait des bonnets et des bracelets le :

- Le 14 Septembre 2018 de 14 à 18h au magasin Bioveyre, 17 rue Musso, 13008 Marseille.
- Le 15 septembre 2018 dès 14 h jusqu'à 18h au magasin Bioveyre, 17 rue Musso, 13008 Marseille.
- Le 16 septembre 2018 dès 7h00 jusqu'à 8h aux Goudes. Pour cela, les nageurs devront se présenter à l'aire d'accueil installée à l'anse de la Maronnaise.

Les participants sont tenus d'être présents lors de la réunion de sécurité et de présentation de l'épreuve. Le chef de sécurité indiquera à cette occasion les consignes à respecter par les participants. L'éventuelle modification du parcours sera précisée lors de cette réunion. Celle-ci se déroulera le matin même de l'épreuve à 8h. A l'issue de cette réunion, les nageurs disposent de 10 à 15 minutes pour s'échauffer avant de se tenir prêts pour le départ dans l'eau.

A l'appel du directeur de course, 15 minutes avant le départ, tous les nageurs se regroupent derrière la ligne de départ matérialisée par une ligne fictive, sous l'arche de départ. Le départ a lieu en pleine eau comme indiqué par le directeur de course. Le départ se fait au commandement du starter. Il n'y a pas de faux départ, le non-respect des instructions du directeur de course peut entraîner la disqualification et l'exclusion.

Règles de l'épreuve pour les nageurs

Aucun nageur n'est autorisé à utiliser ou à porter un dispositif qui puisse accélérer sa vitesse, augmenter son endurance ou sa flottabilité. Le port de la combinaison néoprène est conseillé et obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 17°C sur l'épreuve.

De même à l'exception de l'autorisation de se tenir debout ci-dessus, les nageurs ne doivent pas s'appuyer sur un objet fixe ou flottant et ne doivent pas toucher ou être touchés par une embarcation quelle qu'elle soit.

Aucun objet ne peut être lancé à un nageur, y compris de la nourriture. Aucun ravitaillement n'aura lieu pendant la course. Seul un ravitaillement d'après course se tiendra à la finish zone sur l'anse de la Maronaise.

Tous les nageurs ont également l'obligation de s'équiper d'une paire de lunettes de natation d'excellente qualité et en bon état, ceci afin d'empêcher tous risques de blessures pour les yeux qui peuvent être lourds de conséquence sur des épreuves de natation de si longue distance.

Chaque nageur a l'obligation de porter le bonnet fourni par l'organisation. Un maximum de deux bonnets est accepté si le bonnet de l'épreuve ODYSSEE MASSALIA recouvre le second bonnet.

Toutes les compétitions en eau libre doivent être des épreuves de nage libre et les nageurs doivent suivre l'ensemble du parcours en respectant les bouées de changement de direction et les limites de parcours.

Un bonnet et un bracelet « microchip transponder » numérotés seront fournis aux nageurs. Le port de ce bonnet durant la course est OBLIGATOIRE.

Tous les concurrents ont l'obligation aussi de porter le bracelet sur le poignet tout au long de la course. Si un concurrent perd le bracelet, le Juge de Course ou tout autre Officiel autorisé en informera immédiatement un Juge-Arbitre, lequel chargera l'Officiel responsable sur l'eau de faire le remplacement du bracelet. Tout concurrent qui terminera la course sans un bracelet sera disqualifié.

Il n'est pas permis à une autre personne entrant dans l'eau de régler l'allure d'un nageur.

Les produits dopants étant évidemment strictement interdits, tout concurrent reconnu coupable d'en avoir utilisé, sera en infraction avec la législation, sera disqualifié et devra assumer seul les conséquences pénales de son infraction sans pouvoir de quelque manière que ce soit rechercher la responsabilité des organisateurs.

Les équipements ci-dessous sont interdits :

- Pulls-boy
- Gillet de sauvetage
- Gants
- Plaquettes de nage
- Combinaisons néoprène d'une épaisseur supérieure à 3 millimètres
- Ongles non coupés
- Bijoux, bagues, bracelets apparents, colliers
- Montres apparentes
- Ravitaillement même si l'emballage est ramené à terre. Dans le cas d'une déshydratation pendant la course, les accompagnateurs pourront ravitailler le participant

Les équipements ci-dessous sont autorisés :

- Maillots (combinaison néoprène pour une T° inférieure à 17°C
- Combinaisons sans palmes et sans tuba.
- Combinaisons avec palmes (ou mono palmes), avec ou sans tuba.
- Pince – nez
- Bouchons d'oreilles
- Montre à condition qu'elle soit recouverte par la combinaison et d'une taille raisonnable (interdites pour les nageurs maillots)
- Les nageurs peuvent être autorisés à utiliser de la graisse ou toute autre substance analogue mais cette utilisation, selon l'avis des Juges-Arbitres, ne doit pas être excessive.

HANDI-SPORT

Les concurrents des Fédérations Handi-sport sont les bienvenus sur toutes les épreuves. Ils doivent présenter les mêmes attestations, licences et autorisations demandées en fonction de leur âge et de leur affiliation à un club.

Ils doivent déclarer lors de l'inscription la nature de leur handicap. L'organisateur pourra mettre en place l'accompagnement nécessaire à leur participation.

Sécurité

Le chef de sécurité applique les règlements FINA. Il est notamment habilité à arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course.

La sécurité de l'événement sera supervisée par l'école sauvetage de Marseille (FFSS).

Par leur inscription, les concurrents s'engagent à prendre connaissance des règles de sécurité et de les respecter avant, pendant et après l'épreuve.

Avant l'épreuve :

- Le nageur doit se sentir pleinement serein avant de prendre le départ de son épreuve. Le médecin disponible sur le village de l'organisation peut vous ausculter si ce dernier a le moindre doute sur son état de santé le jour de l'épreuve,
- Le nageur doit prendre connaissance des règles spécifiques de sécurité affichées et le jour de l'épreuve à proximité du retrait des dossards – bonnets,
- Le nageur s'engage à ne pas porter sur lui un équipement proscrit, la liste est disponible aux listes équipements interdits et autorisés (cf liste supra),
- Le nageur doit être présent et attentif aux dernières consignes de sécurité du briefing,
- Le nageur ne doit pas prendre le départ s'il n'a pas été appelé à l'emargement,
- Le nageur ne doit pas se mettre à l'eau avant d'avoir été appelé à l'emargement.

Pendant l'épreuve :

- En cas d'incident, Le nageur doit signaler toute demande d'assistance en levant le bras, position sur le dos de préférence, en recherche de flottaison.
- Le nageur doit suivre le tracé de sa course. Si un nageur décide d'abandonner, il doit monter obligatoirement sur un bateau d'encadrement de la course.
- Le directeur de course et le service de sécurité sur l'eau, s'ils jugent qu'un nageur est en danger, pourront le faire embarquer sur les bateaux même contre sa volonté !

Après l'épreuve :

- Le nageur doit obligatoirement passer sous l'arche d'arrivée et doit faire reconnaître son n° de dossard par un des trois organisateurs postés derrière l'arche d'arrivée (bracelet).
- Si un nageur ne se sent pas bien, hypothermie, déshydratation, contusions, vomissements, etc... il doit être pris en charge par les services de secours sur place.

Limite de temps

Une limite de temps s'applique à partir de l'heure du départ : 2h 30min de durée de course pour le dernier. Au-delà de ce temps limite, les organisateurs imposeront aux concurrents de sortir de l'eau, lesquels seront pris en charge par les bateaux de l'organisation.

Chronométrage

L'ODYSSEE MASSALIA est sous chronométrage électronique effectué par KMS.

Le temps et le classement des participants seront validés après passage sous l'Arche d'Arrivée sous condition impérative de présenter le bracelet aux personnes en charge de bipper les arrivées.

Coût du bracelet non-rendu : 10€.

Récompenses et médailles

Les podiums se dérouleront dès la validation des résultats. Un classement sera établi en fonction des catégories, les trois premiers des classements recevront une médaille lors des deux cérémonies protocolaires.

Catégorie de genre :

- Femme
- Homme
- Handicap

Catégorie d'équipement :

- Sans palmes
- Bi-Palmes
- Mono-palmes

Limites météorologiques

A titre indicatif, les limites courantes sont les suivantes :

Vents :

Force 5.

Température de l'eau :

Supérieure à 15°C sur le parcours.

En fonction des conditions rencontrées, les organisateurs se réservent la possibilité d'adapter les parcours ou d'annuler les épreuves.

Solutions de repli ou annulation de l'épreuve

En cas de décision d'annuler l'épreuve prise 7 jours avant le départ en cas de force majeure ou pour nombre insuffisant d'inscrits, les droits d'inscription seront remboursés intégralement.

La décision d'annuler l'ODYSSEE MASSALIA ou de modifier le parcours en fonction des conditions météorologiques, peut-être prise à tout moment par les organisateurs.

En cas d'annulation de l'épreuve, soit pour cause de météorologie ou pour toute autre raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, il pourra être décidé de reporter l'événement au 01 Octobre 2018.

En cas d'annulation de l'événement prise dans les 7 jours précédents, pour toute raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, l'intégralité des droits d'inscription reste acquise à l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit de les percevoir en partie ou entièrement en fonction des sommes déjà engagées dans l'organisation et motivé par le bon sens de la situation (situation exceptionnelle, catastrophe naturelle, etc.).

Si l'événement est annulé le 16 septembre, tous les droits d'inscription restent acquis aux organisateurs et les nageurs seront automatiquement inscrits pour l'année prochaine. De même, si pour les mêmes raisons l'épreuve devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resteraient acquis dans tous les cas.

Environnement et développement durable

L'ODYSSEE MASSALIA se déroule dans un espace naturel exceptionnel, le parc national des calanques, protégé et en zone Natura 2000. Les organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver avant, pendant et après l'épreuve. Aucun abandon de détritus dans la nature ne sera toléré. Aucun feu même cantonné dans un équipement prévu à cet effet ne doit être allumé. Les accompagnateurs à terre devront respecter strictement les cheminements piétonniers et s'interdire de franchir ces limites. Tout participant affichant une attitude ou un comportement en écart avec les règles de protection de l'environnement

et le respect du site sera disqualifié et ne pourra prétendre participer à une future édition de l'ODYSSEE MASSALIA.

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, aucun sac plastique ne sera fourni aux nageurs pour le retour de leurs affaires personnelles depuis le site de départ des courses. Une étiquette identifiée avec N° de dossier sera fournie lors du retrait des bonnets. Vous devrez l'accrocher à votre sac personnel pour le récupérer à l'arrivée.

A l'issue de la compétition, les nageurs seront invités à participer à un ramassage de déchets sur le site. Ce nettoyage fait partie de l'évènement ODYSSEE MASSALIA. Cette action sera menée et coordonnée par la Team Malmousque. Des sacs et des gants seront distribués aux nageurs afin de déposer les déchets collectés qui seront ensuite triés et valorisés.

Sportivité

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). En particulier, les nageurs ne doivent pas se gêner. Toute obstruction ou brutalité constatée au départ ou pendant l'épreuve entraînera la disqualification immédiate du nageur. Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles, organisateurs, juges et arbitres, personnel du service de sécurité). Tout manquement constaté par l'un ou l'autre des organisateurs sera immédiatement sanctionné par une disqualification et une interdiction de participer à toute prochaine épreuve.

Droits du comité d'organisation

Le comité d'organisation désignera un chef de sécurité et un directeur de course.

Le comité d'organisation se réserve le droit de :

- s'opposer au départ d'un concurrent qui n'est manifestement pas en état d'effectuer la course,
- prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité,
- limiter le nombre de concurrents, modifier le tracé, les horaires de courses et refuser toute inscription non conforme,
- supprimer ou interrompre les courses si des situations imprévues indépendantes (température de l'eau, état de surface de la mer, vent, orage...) de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires,
- de modifier les horaires de courses jusqu'au jour de l'épreuve en cas de mauvaise condition météo ou autres raisons d'organisation liées au bon déroulement de la journée.

Droit à l'image

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'ODYSSEE MASSALIA, sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leur nom, prénom et adresse.

Bonne nage à tous !

La Team Malmousque